

# TARIFS ET MEMO 2020-2021

## GARDERIE PERISCOLAIRE

Ensemble des écoles publiques de la CDC

### TARIFS MENSUELS

	MATIN SEUL	SOIR SEUL	MATIN + SOIR
1 enfant	15.00 €	22.00 €	33.00 €
2 enfants et +	20.00 €	33.00 €	50.00 €

**TARIF OCCASIONNEL Forfait 5 accès** : 15.00 €/famille utilisable et renouvelable uniquement sur l'année scolaire en cours. La facturation est déclenchée suite à la 1<sup>ère</sup> fréquentation

**LE CHOIX DES FORFAITS EST FIGE POUR L'ANNEE SCOLAIRE, UN SEUL CHANGEMENT POSSIBLE. (VOIR REGLEMENT)**

### PENALITES

- Pénalité « enfant accueilli en garderie sans inscription » : 15 €/enfant
- Pénalité « enfant dont les parents (ou personnes désignées par eux) seraient en retard à l'issue du temps de garderie » si récidive : 15 €/enfant

### HORAIRES ET COORDONNEES TELEPHONIQUES

Numéros utiles et Horaires	<b>Maurice Gérard</b> <i>Le Mêlé s/S</i>	<b>Les Hirondelles</b> <i>Ste Scolasse s/S</i>	<b>Les Trois Rives</b> <i>Hauterive</i>	<b>Les Monts d'Amain</b> <i>Courtomer</i>
Ecoles (dont garderie)	02.33.27.60.62	02.33.27.68.45	02.33.27.13.04	02.33.28.43.06
Horaires garderies	7h30-8h20 16h00-18h30	7h30-8h35 16h15-18h30	7h30-8h20 16h00-18h30	7h30-8h45 16h25-18h30

**COORDONNATRICE PERISCOLAIRE : 02.33.27.67.36 – 07.76.95.68.31** [periscolaire@ccvhs.fr](mailto:periscolaire@ccvhs.fr)

**Si votre enfant quitte l'école avant la fin de l'année scolaire**, vous devez informer par écrit (courrier ou mail) le service scolaire. Il n'appartient pas aux directions d'école ni aux enseignants de prévenir le service. A défaut, vous continuerez à être facturé(s).

Les enfants **utilisant le transport scolaire doivent obligatoirement être inscrits au service de garderie** (à titre gratuit et sous réserve que la présence en garderie soit liée au transport scolaire – voir règlement).

**Aucune remarque à l'encontre du personnel** ne devra être faite directement par les parents ou le responsable légal de l'enfant. Les remarques éventuelles devront être adressées au service scolaire de la CC VHS ou à M. le Vice-président, en charge des affaires scolaires.